

Dinant, le 13 Janvier 1864.

155



76

Mon cher Maître,

Je suis bien peiné, en recevant votre lettre
de 10, de l'état de souffrance où vous vous
trouvez. Ne nous pressez pas de répondre à
mes lettres : j'ai d'ailleurs, je crois, dans
peu de temps à Paris et j'espère avoir
l'honneur d'entendre tous les Conseils que
vous voudrez bien me donner pour que
les travaux que notre Gouvernement fait exécuter
tournent au plus grand profit de la Savoie.

Je n'ai rien de bien nouveau à vous apprendre
sur nos trous. Le froid m'a forcé à réintégrer
tous mes ouvrages dans le trou des Nibons
et la pluie à les y maintenir, parcequ'il
est mieux fermé. Comme cette cavernes est

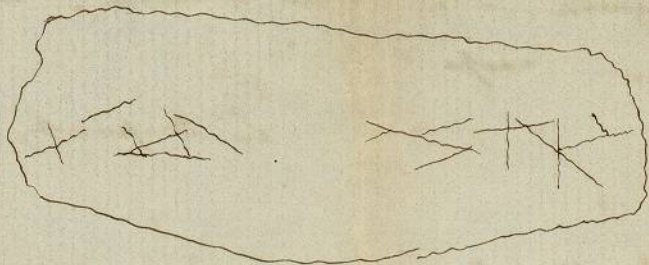
grande et que les sables argileux stratifiés
sont très épais, nous comprenons, mon
cher Maître, qu'il faut beaucoup de
temps pour y enlever une toute l'épaisseur
une couche de 6 mètres; en d'autres termes,
je ne suis pas encore arrivée aux couches
fossilifères qui, je crois, existent au fond.

Je pense, mon cher Maître, qu'il serait
bon de ne pas trop ébruiter le singe, car
je n'ai réellement trouvé qu'un humerus
qui y soit rapportable et encore ses surfaces
articulaires sont loin d'être bien conservées.

La dernière fois que j'ai vu M. Traupeniden,
il m'a dit que si je ne trouvais pas d'
autres pièces, il n'en parlerait plus.

Les Caractères III, inscrits sur une pierre
détachée dans le trou du frontal, offrent
une singularité analogue avec ceux qui ont
été trouvés dans l'île Lérès par M. J.
Travers sur une pierre de 7 pieds de
longueur. Je les vois dans les mémoires
de la Soc. des Antiq. du Nord 1850-1860
séance du 14 Mai 1854, p. 152 et comme

vous pourriez à pas arrièr et ouvrage sous
 la main, je me permets, mon cher Maître,
 de les transcrire ici :



L'auteur donne ensuite la figure de
 caractères analogues trouvés dans
 l'île Manégour :



XI X IN XI M XI X I IX X I X Y

Il dit à propos des caractères de l'île Lewis:
 Cette pierre est apparemment d'une
 origine plus ancienne appartenant à la
 race Gaëlique

Nous Donnons Demain à l'Académie de
Bruxelles le Compte rendu des fouilles
des 10, 26 et 27 du mois d'Avril.

Agnez, Mon cher Maître, l'hommage
de mon respect,

E. Dupont

M. Van Beneden et moi acceptons
avec reconnaissance les plaques de
brèche de la Caverne des Gyros. J'en parlerai
Lundi prochain au Ministre de l'Instruction
et j'espère qu'il me permettra de vous
promettre la réimpression aussitôt que
la publication sera terminée. Si vous
pourriez disposer en ma faveur de
trois blocs, je les répartirais dans les
musées de Bruxelles, de Liège et de Gand,
c. à d., dans les 3 musées de l'Etat.

Dupont
Compte et
Dupont